



À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Kiamika tenue le, 13 novembre 2017, au lieu ordinaire des séances, à 20 h 00, sont présents : Mesdames les conseillères, Diane Imonti, Anne-Marie Meyran et Mélanie Grenier et Messieurs les conseillers, Robert LeBlanc, Raymond Martin et Christian Lacroix formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Dion.

La secrétaire-trésorière/directrice générale, Madame Pascale Duquette, est également présente.

Assistances; aucune personne n'est présente.

Séance ordinaire du 13 novembre 2017

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue de M. le Maire

ADMINISTRATION

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2017
- 1.4 Rapport au conseil-délégation de pouvoirs
- 1.5 Présentation des comptes
 - Présentation des comptes du mois d'octobre
- 1.6 Pourvoirie et camping Pimodan :
 - Présentation des comptes du mois d'octobre
- 1.7 Rapport budgétaire
- 1.8 Autorisation de dépenses:
 - a) Contrat pour l'entretien hivernal de la borne sèche au lac Allet
 - b) Contrat pour l'entretien hivernal de la borne sèche au lac François
 - c) Autorisation du paiement pour la demande de certificat d'autorisation au Ministère Forêts, Faune et Parcs pour l'installation des quais sur la rivière Kiamika
 - d) Versement d'une contribution au Club Quad Villages pour l'entretien hivernal du chemin Chapleau
 - e) Cotisation annuelle Fadoq
 - f) Octroi du contrat de fourniture de mazout pour la saison 2017-2018
 - g) Guide et Carte touristique des Hautes-Laurentides
 - h) Contrat pour le déneigement de l'entrée de la caserne, les trottoirs, l'usine de traitements des eaux usées et le déneigement de la propriété du 25 rue Principale (Caisse Desjardins)
 - i) Autorisation pour l'achat d'un « Bloc » d'heures de formation pour les notions de comptabilités municipale
- 1.9 Déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 1.10 Nomination du maire suppléant
- 1.11 Nomination d'un maire suppléant pour assister aux réunions du conseil des maires de la MRC d'Antoine-Labelle
- 1.12 Nomination des membres du conseil sur les différents comités et comités intermunicipaux
- 1.13 Nomination d'un représentant du conseil pour siéger au sein du conseil d'administration de la Piste de course de Kiamika inc.
- 1.14 Nomination d'un représentant du conseil pour siéger au sein du conseil d'administration du Comité des Loisirs de Kiamika inc.

- 1.15 Nomination de représentants pour la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
- 1.16 Nomination de représentants sur le comité de sélection du service de sécurité incendie de Rivière Kiamika (SSIRK)
- 1.17 Nomination d'un représentant au sein du Village d'Accueil des Hautes-Laurentides inc.
- 1.18 Nomination d'un représentant au sein de la Régie intermunicipale des Déchets de la Lièvre (RIDL)
- 1.19 Nomination d'un représentant au conseil d'administration local de la Réserve faunique Papineau-Labelle

- 2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 2.1 Service de sécurité incendie de Rivière Kiamika (SSIRK) - Démission du pompier Monsieur Alexandre Brochu
 - 2.2 Service de sécurité incendie de Rivière Kiamika (SSIRK) – Engagement du pompier Monsieur Alexandre Grenier

- 3. TRANSPORTS - VOIRIE**
 - 3.1 Direction des Infrastructures - Travaux autorisés pour la TECQ 2014-2018, Priorité 4
 - 3.2 Rapport des dépenses pour la subvention du rang 6

- 4. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 4.1 Rapport annuel du bilan sur la gestion de l'eau potable

- 5. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1 Demande de dérogation mineure no. DPDRL170117- matricule : 9550-34-4769
 - 5.2 Démission et nomination, membre du comité consultatif en urbanisme

- 6. LOISIRS ET CULTURE**
 - 6.1 Subvention patinoire et remplacement de l'éclairage extérieur

- 7. CORRESPONDANCES ET INFORMATIONS**
 - 7.1 Lettre de remerciements à Monsieur Denis St-Jean pour avoir siégé comme conseiller

- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est ordonné et statué ce qui suit :

2017-11-317

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Christian Lacroix et unanimement résolu d'ouvrir la séance. Il est 20 h 00.

ADOPTÉE

2017-11-318

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et ajouté un item au point 7.1

ADOPTÉE

2017-11-319

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2017

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Robert LeBlanc et unanimement résolu que les minutes de la dernière séance extraordinaire tenue le 30 octobre 2017 soient adoptées telles que reçues et inscrites.

ADOPTÉE

2017-11-320

1.4 RAPPORT AU CONSEIL - DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu d'accepter pour dépôt le rapport de délégation de pouvoirs de la secrétaire-trésorière/directrice générale en date du 8 novembre 2017, relativement aux dépenses autorisées pour la Municipalité de Kiamika et le Comité touristique de Kiamika pendant la période du 15 septembre au 31 octobre 2017, total de 11 159,09 \$ en vertu des dispositions contenues au règlement de délégation de pouvoirs no R-169.

ADOPTÉE

2017-11-321

1.5 COMPTES OCTOBRE

Il est proposé par Robert LeBlanc, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu :

D'accepter pour dépôt :

Les registres généraux des chèques couvrant la période du 1er au 31 octobre 2017, portant les numéros :

- M1700320 à M1700329, pour un montant de 8 218,01 \$
- C1700330 à C1700348, pour un montant de 17 603,30 \$
- L1700349 à L1700355, pour un montant de 32 329,64 \$
- P1700274 à P1700302, pour un montant de 47 493,33 \$

Les registres de chèques salaires, portant les numéros :

- D1700595 à D1700646 pour un total de 24 280,45 \$ couvrant les périodes de paie se terminant le 7, 14, 21, 28 octobre 2017.

D'autoriser la secrétaire-trésorière/directrice générale à les payer à qui de droit.

ADOPTÉE

2017-11-322

1.6 COMPTES D'OCTOBRE POUR LA POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu :

D'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants:

Les registres généraux des chèques couvrant la période du 1er au 31 octobre 2017, portant les numéros :

- C1700118 à C1700127, pour un montant de 4 841,98 \$
- L1700128 à L1700134, pour un montant de 6 409,32 \$

Les registres de chèques salaires, portant les numéros :

- D1700065 à D1700073 pour un total de 3 795,00 \$ couvrant les périodes de paie se terminant le 7, 14, 21, 28 octobre 2017.

D'autoriser la secrétaire-trésorière/directrice générale adjointe à les payer à qui de droit.

ADOPTÉE

2017-11-323

1.7 RAPPORT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Robert LeBlanc et unanimement résolu d'accepter pour dépôt, le rapport budgétaire sur la situation financière de la Municipalité de Kiamika, tel que préparé par la secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe.

ADOPTÉE

2017-11-324 1.8 a) CONTRAT POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DE LA BORNE SÈCHE AU LAC ALLET

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu que Monsieur Jacques Morin soit engagé pour faire l'entretien d'hiver de la borne-fontaine sèche située au lac Allet, au montant de 175\$ pour l'hiver 2017-2018. (Le paiement sera effectué à la fin du mois de mars 2018).

ADOPTÉE

2017-11-325 1.8 b) CONTRAT POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DE LA BORNE SÈCHE AU LAC FRANÇOIS

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Robert LeBlanc et unanimement résolu que Monsieur Maurice Frenette soit engagé pour faire l'entretien d'hiver de la borne-fontaine sèche située au lac François, au montant de 175\$ pour l'hiver 2017-2018. (Le paiement sera effectué à la fin du mois de mars 2018).

ADOPTÉE

2017-11-326 1.8 C) AUTORISATION DU PAIEMENT POUR LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE FORÊTS, FAUNE ET PARCS POUR L'INSTALLATION DES QUAIS SUR LA RIVIÈRE KIAMIKA

CONSIDÉRANT Que le conseil de la Municipalité de Kiamika projette d'installer deux (2) quais à proximité des ponts Deschambault et du village pour l'utilité des canotiers et propriétaires de chaloupes utilisant cette rivière à des fins récréatives;

CONSIDÉRANT Que présentement, les canotiers et propriétaires de chaloupes utilisent déjà ces endroits qui ne sont pas aménagés pour mettre à l'eau leurs embarcations;

CONSIDÉRANT Que le conseil désire améliorer ces sites ou débarcadères en installant des quais et en faisant des aménagements adéquats;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Anne-Marie Meyran et unanimement résolu que Madame Annie Meilleur, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe, soit autorisée à présenter, pour et au nom de la Municipalité de Kiamika, une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation auprès du ministère de la Forêt de la Faune et des Parcs pour l'installation de deux (2) quais aux abords du pont Deschambault et du Pont du village.

Il est, de plus, résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 1 900 \$ au ministre des Finances et de l'Économie du Québec pour la présentation de la demande d'autorisation et de certificat d'autorisation.

Il est également résolu qu'un montant de 1 900 \$ soit affecté du surplus non affecté pour le paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2017-11-327

1.8 d) VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION AU CLUBQUAD VILLAGES POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DU CHEMIN CHAPLEAU

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Anne-Marie Meyran et unanimement résolu de verser une somme de 1 000 \$ au Clubquad Villages pour l'entretien hivernal du chemin Chapleau pour l'année 2017- 2018. Le paiement du montant sera effectué en janvier 2018.

ADOPTÉE

2017-11-328

1.8 e) COTISATION ANNUELLE FADOQ DES LAURENTIDES

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu de renouveler l'adhésion à la Fadoq des Laurentides en tant que membre associé municipal de moins de 1 000 habitants au coût de 75 \$ pour l'année 2018.

ADOPTÉE

2017-11-329

1.8 f) OCTROI DU CONTRAT DE FOURNITURE DE MAZOUT POUR LA SAISON 2017-2018

CONSIDÉRANT Que suite à la demande de soumission pour le contrat de fourniture de mazout pour la saison 2017-2018, deux soumissions ont été reçues;

- La soumission la plus basse retenue est, LOU-TEC Location Louis-André Pelletier Ltée, au prix de 0.7360/litre, plus les taxes fédérales et provinciales (prix au 17 octobre 2017) et qui demeure sujettes aux fluctuations du marché grossiste);

CONSIDÉRANT Que la soumission reçue est conforme;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture de mazout pour la saison 2017-2018 à LOU-TEC, Location Louis-André Pelletier, au prix de 0,7360\$/litre, plus les taxes fédérale et provinciale (prix au 17 octobre 2017 qui demeure sujet aux fluctuations du marché grossiste).

ADOPTÉE

2017-11-330

1.8 g) GUIDE ET CARTE TOURISTIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES

CONSIDÉRANT Que la Municipalité de Kiamika est intéressée à la conception d'une page à l'intérieur du Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides, page dont le coût est de 1 995 \$, plus les taxes fédérales et provinciale pour représenter la municipalité;

CONSIDÉRANT Que la pourvoirie et camping Pimodan, sera aussi représenté et participera pour un montant de 495 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu de faire concevoir une page pour la Municipalité de Kiamika dans le Guide et Carte touristiques des Hautes-Laurentides (Imprimerie L'Artographe), au montant total de 2490 \$, plus les taxes fédérale et provinciale, selon les modalités de contributions ci-dessus énumérées, et ce, pour le budget 2018, le montant sera affecté à partir du Fonds général.

ADOPTÉE

2017-11-331

1.8 h) CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DE L'ENTRÉE DE LA CASERNE, LES TROTTOIRS ET LE DÉNEIGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 25, RUE PRINCIPALE SAISON 2017-2018

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Diane Imonti et unanimement résolu d'octroyer le contrat de déneigement de l'entrée de la caserne de pompiers, des trottoirs ainsi que la propriété située au 25, rue Principale (caisse populaire Desjardins), à C. Meilleur et fils inc., pour la saison hivernale 2017-2018, selon les prix ci-dessous mentionnés :

- Déneigement de la caserne des pompiers : 37 \$/fois, plus les taxes fédérale et provinciale;
- Déneigement des trottoirs : 89 \$/heure, plus les taxes fédérale et provinciale;
- Déneigement du stationnement et des entrées de la Caisse Desjardins : 1 275 \$ pour la saison hivernale 2017-2018, plus les taxes fédérale et provinciale.

ADOPTÉE

2017-11-332

1.8 I) AUTORISATION POUR L'ACHAT D'UN MODULE D'HEURES POUR LA COMPTABILITÉ MUNICIPALE AVEC LA FIRME, ALLARD, GUILBAULT, MAYER, MILLAIRE, RICHER INC.

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Christian Lacroix et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un module de 25 à 30 heures pour de la formation et soutien technique à la firme comptable, Allard, Guilbault, Mayer, Millaire, Richer inc. au coût de 90 \$/ heure.

ADOPTÉE

2017-11-333

1.9 DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par Anne-Marie Meyran, appuyé par Christian Lacroix et unanimement résolu d'accepter pour dépôt les déclarations d'intérêts pécuniaires suivantes:

- Monsieur Michel Dion, maire;
- Madame Diane Imonti, conseillère au poste numéro 1;
- Monsieur Robert LeBlanc, conseiller au poste numéro 2;
- Monsieur Raymond Martin, conseiller au poste numéro 3;
- Monsieur Christian Lacroix, conseiller au poste numéro 4;
- Madame Anne-Marie Meyran, conseillère au poste numéro 5;
- Madame Mélanie Grenier, conseillère au poste numéro 6.

ADOPTÉE

2017-11-334

1.10 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu de nommer Madame Mélanie Grenier, conseillère au poste no 6, mairesse suppléante du 13 novembre 2017 au 31 décembre 2017.

Il est, de plus, résolu:

1. Que Madame Anne-Marie Meyran, conseillère au poste no 5, soit nommée mairesse suppléante du 1^{er} janvier 2018 au 28 février 2018, inclusivement;
2. Que Monsieur Christian Lacroix, conseiller au poste no 4, soit nommé maire suppléant du 1^{er} mars 2018 au 30 avril 2018, inclusivement;
3. Que Monsieur Raymond Martin, conseiller au poste no 3, soit nommé maire suppléant du 1^{er} mai 2018 au 30 juin 2018, inclusivement;
4. Que Monsieur Robert LeBlanc, conseiller au poste no 2, soit nommé maire

- suppléant du 1^{er} juillet 2018 au 31 août 2018, inclusivement;
5. Que Madame Diane Imonti, conseillère au poste no 1, soit nommée mairesse suppléante du 1^{er} septembre 2018 au 31 octobre 2018, inclusivement.

ADOPTÉE

2017-11-335

1.11 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR ASSISTER AUX RÉUNIONS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC-ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Christian Lacroix et unanimement résolu de nommer Monsieur Robert LeBlanc, conseiller au poste numéro 2, maire suppléant pour assister aux réunions du conseil des maires de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

2017-11-336

1.12 NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS MUNICIPAUX, INTERMUNICIPAUX ET ORGANISMES

MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX ANNÉE 2017-2021		
LOISIRS ET CULTURE, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE		
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Maire	Michel Dion
	Représentante municipale	Anne-Marie Meyran
LOISIRS ET CULTURE, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	Maire	Michel Dion
	Représentante	Mélanie Grenier
POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN / TOURISME		
POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Raymond Martin Anne-Marie Meyran
TOURISME	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Mélanie Grenier Christian Lacroix
RESSOURCES HUMAINES – RELATIONS DE TRAVAIL – NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE		
COMITÉ PATRONAL, RELATIONS DE TRAVAIL ET NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Diane Imonti Robert LeBlanc
	Secrétaire-trésorière et directrice générale (personne-ressource)	Pascale Duquette
AMÉNAGEMENT ET URBANISME		
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Christian Lacroix Mélanie Grenier (substitut)
	Président	Denis Grenier Philippe Orreindy Serge Nantel Grégoire Diotte
	Personne-ressource et secrétaire	Officier en Urbanisme

6878

APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE, EAUX USÉES ET RÉGIE INTERMUNICIPALE		
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES	Maire Représentant municipal	Michel Dion Robert LeBlanc
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL)		
MATIÈRES RÉSIDUELLES ET COLLECTE SÉLECTIVE	Maire Représentants municipaux	Michel Dion Robert LeBlanc Mélanie Grenier (substitut)
SÉCURITÉ CIVILE		
	Maire Coordonnatrice des mesures d'urgence Représentante municipale	Michel Dion Pascale Duquette Diane Imonti
TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE, TRANSPORT ADAPTÉ, TRANSPORT COLLECTIF		
	Maire Représentant municipal	Michel Dion Christian Lacroix
COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (TRAVAIL)		
	Maire Représentant	Michel Dion Raymond Martin
PARCS ET ESPACES VERTS / EMBELLISSEMENT / LES FLEURONS DU QUÉBEC		
	Maire Représentantes	Michel Dion Mélanie Grenier Monique St-Jean Caroline Grenier France Lavallée
DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (POLITIQUE DES AÎNÉS), POLITIQUE FAMILIALE, FORUM JEUNESSE		
	Maire Représentantes municipales	Michel Dion Mélanie Grenier Anne-Marie Meyran
SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE RIVIÈRE KIAMIKA (SSIRK)		
COMITÉ DE SÉLECTION	Maire Représentants municipaux	Michel Dion Diane Imonti Robert Leblanc (Substitut)
BÂTIMENTS		
	Maire Représentant municipal	Michel Dion Christian Lacroix
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET DOMICILIAIRE		
	Maire Représentants municipaux	Michel Dion Christian Lacroix Raymond Martin
PISTE DE COURSE DE KIAMIKA		
	Maire	Michel Dion
COMITÉ DES LOISIRS DE KIAMIKA		
	Représentante	Mélanie Grenier
FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT		
	Représentants	Diane Imonti Philippe Orreindy

CONSEIL D'ADM. LOCAL DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE PAPINEAU-LABELLE		
	Représentants	Raymond Martin Michel Dion (substitut)
VILLAGE D'ACCUEIL DES HAUTES-LAURENTIDES		
	Représentants	Anne-Marie Meyran

ADOPTÉE

2017-11-337 1.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA PISTE DE COURSE DE KIAMIKA INC.

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu que Monsieur Michel Dion, maire, soit le représentant de la Municipalité de Kiamika pour siéger au sein du conseil d'administration de la Piste de course de Kiamika Inc.

ADOPTÉE

2017-11-338 1.14 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DES LOISIRS DE KIAMIKA INC.

Il est proposé par Anne-Marie Meyran, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu que Mélanie Grenier, conseillère au siège no.6, soit la représentante de la Municipalité de Kiamika pour siéger au sein du conseil d'administration du Comité des loisirs de Kiamika Inc.

ADOPTÉE

2017-11-339 1.15 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS POUR LA FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE- LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu que Madame Diane Imonti, conseillère au poste numéro 1, soit la représentante de la Municipalité de Kiamika pour représenter La Fondation pour l'environnement de la MRC d'Antoine-Labelle.

Il est, de plus, résolu que Monsieur Philippe Orrendy, citoyen de la municipalité de Kiamika, soit désigné comme substitut au représentant désigné par la Municipalité de Kiamika pour siéger au sein La Fondation pour l'environnement de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

2017-11-340 1.16 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS SUR LE COMITÉ DE SÉLECTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE RIVIÈRE KIAMIKA (SSIRK)

Il est proposé par Mélanie Grenier, appuyé par Robert LeBlanc et unanimement résolu que Madame Diane Imonti, conseillère au poste numéro 1, soit la représentante de la Municipalité de Kiamika pour représenter le Comité de sélection du Service de sécurité incendie de Rivière Kiamika (SSIRK)

Il est, de plus, résolu que Monsieur Robert LeBlanc, conseiller au poste no.2, soit désigné comme substitut au représentant désigné pour représenter le Comité de sélection du Service de sécurité incendie de Rivière Kiamika (SSIRK).

ADOPTÉE

2017-11-341 1.17 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU VILLAGE D'ACCUEIL DES HAUTES-LAURENTIDES INC.

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu que Anne-Marie Meyran, conseillère au siège no.5, soit la représentante de la

Municipalité de Kiamika pour siéger au sein du Village d'accueil des Hautes-Laurentides Inc.

ADOPTÉE

2017-11-342

1.18 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL).

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Diane Imonti et unanimement résolu que Monsieur Robert LeBlanc, conseiller au poste numéro 2, soit le représentant de la Municipalité de Kiamika pour siéger au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL).

Il est, de plus, résolu que Madame Mélanie Grenier, conseillère au poste no 6, soit désignée comme substitut au représentant désigné par la Municipalité de Kiamika pour siéger au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL).

ADOPTÉE

2017-11-343

1.19 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LOCAL DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE PAPINEAU-LABELLE

Il est proposé par Mélanie Grenier, appuyé par Christian Lacroix et unanimement résolu que Monsieur Raymond Martin, conseiller au poste numéro 3, soit le représentant de la Municipalité de Kiamika pour siéger au sein du conseil d'administration local de la Réserve faunique de Papineau-Labelle.

Il est, de plus, résolu que Monsieur Michel Dion, maire, soit désigné comme substitut au représentant désigné par la Municipalité de Kiamika pour siéger au sein du conseil d'administration local de la Réserve faunique de Papineau-Labelle.

ADOPTÉE

2017-11-344

2.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE KIAMIKA (SSIRK) – DÉMISSION DU POMPIER, MONSIEUR ALEXANDRE BROCHU

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu d'accepter la démission du pompier, Alexandre Brochu.

ADOPTÉE

2017-11-345

2.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE KIAMIKA (SSIRK) –ENGAGEMENT DU POMPIER, MONSIEUR ALEXANDRE GRENIER

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu que Monsieur Alexandre Grenier soit engagé à titre de pompier pour la caserne de Kiamika. Monsieur Grenier possède déjà la formation de Pompier 1, opérateur d'autopompe, officier non urbain, etc.

ADOPTÉE

2017-11-346

3.1 DIRECTION DES INFRASTRUCTURES -TRAVAUX AUTORISÉS POUR LA TECQ 2014-2018 PRIORITÉ 4

Il est proposé par Anne-Marie Meyran, appuyé par Diane Imonti et unanimement résolu que suite à la réception de la lettre de confirmation par la Direction du développement durable et de la voirie, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports, pour l'acceptation de la programmation de la Priorité 4, TECQ 2014-2018, de faire parvenir le détail des travaux de la Priorité 4.

ADOPTÉE

2017-11-347

3.2 RAPPORT DES DÉPENSES POUR LA SUBVENTION DU RANG 6

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Robert LeBlanc et unanimement résolu d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du rang 6. au montant total de 31 919,25 \$.

DÉPENSES	MONTANTS
PM Fabrications INC. asphaltés	28 003,18 \$
Transp. en vrac Labelle	3 916,07 \$
Total travaux subventionnés	31 919,25 \$

Le total des dépenses est subventionné au montant de 18 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Et les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin dont la responsabilité incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2017-11-348

4.1 RAPPORT ANNUEL DU BILAN SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Il est proposé par Mélanie Grenier, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu que le conseil municipal accepte pour dépôt le rapport annuel 2016 sur la gestion de l'eau potable et autorise les actions suivantes au niveau du réseau d'aqueduc municipal, actions qui devront être faites en 2017 et 2018 pour l'atteinte des objectifs du MAMOT concernant la gestion de l'eau potable:

- Participation au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) de Réseau Environnement ;
- Auscultation annuelle du réseau d'aqueduc (recherche et réparation de fuites);
- Meilleur suivi des bilans mensuels de la consommation d'eau potable;
- Installation de compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels (industries, commerces et institutions), les immeubles mixtes ciblés, les immeubles municipaux et sur un échantillon d'immeubles résidentiels d'ici le 1^{er} septembre 2018;
- Promouvoir l'économie d'eau potable auprès des citoyens (informations dans le bulletin municipal et sur le site Web de la municipalité;
- Sensibiliser les propriétaires aux bonnes pratiques d'implantation et d'entretien des aménagements paysagers afin de minimiser l'utilisation d'eau potable.

ADOPTÉE

2017-11-349

5.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO. DPDRL170117 MATRICULE; 9550-34-4769

La secrétaire-trésorière et directrice générale présente la demande de dérogation mineure visant à rendre réputé conforme, un agrandissement sur fondation de béton de 3'-9" par une profondeur de plus ou moins 6' situé dans la bande de protection riveraine. Cette superficie de l'agrandissement est non conforme à l'article 20.8 du règlement 17-2002 relatif au zonage indiquant « En aucun temps la partie agrandie ne doit empiéter sur la rive d'un lac ou d'un cours d'eau. »

Considérant le fait que cet espace supplémentaire servira d'accès au sous-sol par l'intérieur de la résidence;

Considérant le fait que, de rendre cette dérogation réputée conforme ne cause pas de préjudice au voisinage;

Il est proposé par Christian Lacroix, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu d'accepter la recommandation du CCU tel que présenté à la demande no. DPDL170117 (proposition 2), donc, accepter par dérogation mineure, l'agrandissement dans la bande de protection riveraine.

CONDITIONNELLEMENT à ce que soit installée une barrière à sédiments afin d'éviter les coulées de sédiments vers le lac.

ADOPTÉE

2017-11-350

5.2 MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME – DÉMISSION ET NOMINATION

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roméo Leblanc, membre du comité consultatif en urbanisme a démissionné de son poste au début du mois de novembre 2017 ;

Le maire remercie Monsieur Leblanc pour son implication sur ce comité, ce dernier y ayant siégé pendant plusieurs années.

CONSIDÉRANT QU'un poste de membre au sein du comité consultatif en urbanisme est devenu vacant;

CONSIDÉRANT QU'un citoyen de la municipalité de Kiamika a manifesté son intérêt auprès des membres du conseil pour pourvoir ce poste;

Il est proposé par Raymond Martin, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu de nommer Monsieur Grégoire Diotte comme membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Kiamika pour une période de deux (2) ans.

ADOPTÉE

2017-11-351

6.1 SUBVENTION FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention est divisée en 2 phases;

CONSIDÉRANT QUE la première phase applicable au sentier pédestre du village a été réalisée et que les sommes restantes sont disponibles pour la phase 2;

CONSIDÉRANT QUE la phase 2 est prévue pour la réfection de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE les lumières pour la patinoire et le terrain de tennis sont désuètes et consomment des ampères anormalement élevés;

CONSIDÉRANT QUE la modernisation de l'éclairage extérieur en vue d'économie d'énergies peut être introduite à la demande de subvention de la phase 2;

IL est proposé par Raymond Martin, appuyé par Mélanie Grenier et unanimement résolu d'inclure à la phase 2 de la subvention du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, la modernisation de l'éclairage extérieur pour la patinoire et le terrain de tennis.

ADOPTÉE

7.1 LETTRE DE REMERCIEMENT À MONSIEUR DENIS ST-JEAN

Les membres du conseil municipal demande à faire parvenir une lettre de remerciements, à Monsieur Denis St-Jean pour toutes ses années à siéger au sein du conseil municipal de la Municipalité de Kiamika.

8. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je, soussignée, Pascale Duquette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Kiamika certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Pascale Duquette
Dir. gén./Secrétaire-trésorière

2017-11-352

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Diane Imonti, appuyé par Raymond Martin et unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 17.

ADOPTÉE

Michel Dion
Maire

Pascale Duquette
Secr.-trés./directrice générale

Je, Michel Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».

Michel Dion, maire